

## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AOÛT 2020

### Ordre du jour :

- 1- Commission des impôts. Proposition de contribuables
- 2- Projet structures en bois sur le site du Châtelet : acceptation du plan de financement
- 3- Personnel : création d'emploi de secrétaire de mairie sur le grade d'adjoint administratif à compter du 15 septembre 2020
- 4- Assainissement collectif école et salle des fêtes : devis et financement
- 5- Entretien des itinéraires cyclables du Marais poitevin : contribution financière
- 6- Mise en place de conteneurs maritimes : plan de financement

Questions diverses

**PRESENTS : ALVES Patricia, BARATON Jacky, BOIRON Angélique, BOUHIER Corinne, BUTET Eric, COLLET Marie Claude, DAVID Frédéric, DAVIET Daniel, FORMEY Martine, LARCHER Florent, PAILLOUX Richard, ROBIN Laurence, VIGER Arnaud.**

**Ont donné pouvoir : GODREAU Stéphane à Corinne BOUHIER et TERRIER Sandrine à BOIRON Angélique.**

Validation du compte rendu de la réunion du 23 juillet 2020 : **report de la validation de ce compte rendu en raison d'une divergence entre le compte rendu envoyé et le compte rendu mis en ligne.**

### **Avant de débiter l'ordre du jour, le Maire précise :**

- **Que le point 2 a été initié sous le précédent mandat**
- **Qu'il ne s'agit que de projets, sauf pour l'assainissement (point 4) qui doit être réalisé avant la fin de cette année**
- **Que la présentation et la demande de validation de ces plans de financement n'ont pour seul objectif que celui de présenter des demandes de subventions dans les temps, qu'ils feront ensuite l'objet d'un examen plus approfondi par la commission des finances avant validation par le conseil municipal**

### **Commission communale des impôts : proposition de contribuables**

Le maire est membre de droit

Le conseil propose 24 contribuables. 6 titulaires et 6 suppléants seront retenus.

Le rôle de la commission est de donner un avis chaque année sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensés par l'administration fiscale

Proposition de titulaires	Proposition de suppléants
MADY Dominique	DIEUMEGARD Laurent
SCHLETUS Josiane	LAÏCHOUR Rabah
JEANNEAU Didier	JACOB Marion
CADET Jacques	SAUZE Laurent
BONNAUD Béatrice	BEAUFORT Philippe
BERTRAND Chantal	ROBIN Laurence
GAGNAIRE André	BARATON Jacky
DAVID Frédéric	COLLET Marie Claude
FORMEY Martine	ALVES Patricia
CHEVALLET Jocelyne	STARZINSKY Claude (hors commune)
LEROUX Yves (hors commune)	
BREMAUD Yves (hors commune)	

### **Projet de structures en bois sur le site du Châtelet : acceptation du plan de financement**

Le conseil valide (14 pour 1 contre) le plan de financement pour la mise en place d'une structure en bois de 100m<sup>2</sup> sur le site du Châtelet pour accueillir des manifestations culturelles et sportives voire un marché de producteurs qui peut bénéficier d'une aide financière du département

DEPENSES	MONTANTS	RECETTES	MONTANTS
Coût de la structure 100m <sup>2</sup>	96 000 €	Conseil Départemental (budget participatif)	76 800 €
		Autofinancement	19 200 €
TOTAL HT	96 000€	TOTAL HT	96 000 €
TVA	19 200 €		
TOTAL TTC	115 200 €		

Puis d'une extension de 100m<sup>2</sup>, qui peut bénéficier d'une aide financière de la Région, de l'Etat et de l'Europe (14 pour, 1 contre)

DEPENSES	MONTANTS	RECETTES	MONTANTS
Coût de la structure 100m2	100 000 €	Région « Tiers lieux » 25%	25 000 €
		Etat DETR 25%	25 000 €
		FEADER (Europe) 30%	30 000 €
		Autofinancement 20%	20 000 €
TOTAL HT	100 000 €	Total HT%	100 000 €
TVA	20 000 €		
TOTAL TTC	120 000 €		

### **Personnel : création d'emploi de secrétaire de mairie sur le grade d'adjoint administratif**

Arrivée du nouveau secrétaire le 15 septembre 2020.

Christophe YARDIN vient de la mairie de St Hilaire de Riez (85).

Il sera une semaine en retrait avec Ghislaine afin de faire le point sur le fonctionnement actuel de la mairie et les dossiers en cours.

- Le conseil décide (15 pour) de créer un emploi d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe, permanent à temps complet à raison de 35 heures par semaine.

Cette création de poste a pour conséquence de modifier la délibération du 26 février 2018 relative au RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel), composé de 2 parts : l'IFSE (indemnité de fonction, se sujétions et d'expertise, et le CIA (Complément indemnitaire annuel)

Pour l'IFSE Ajout du groupe 1 dans le cadre d'emploi des adjoints administratifs

REPARTITION DES GROUPES DE FONCTIONS PAR EMPLOI POUR LE CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX		MONTANTS ANNUELS MAXIMA (PLAFONDS)
GROUPES DE FONCTIONS	EMPLOIS	NON LOGE
Groupe 1	Secrétariat de mairie	4 548,00€
Groupe 2	Agent d'exécution, agent d'accueil agence postale	682,00 €

Pour le CIA ajout d'un groupe 1 dans le cadre d'emploi des adjoints administratifs

REPARTITION DES GROUPES DE FONCTIONS PAR EMPLOI POUR LE CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX		MONTANTS ANNUELS MAXIMA (PLAFONDS)
GROUPES DE FONCTIONS	EMPLOIS	
Groupe 1	Secrétaire de mairie	504 €
Groupe 2	Agent d'exécution, agent d'accueil agence postale	100 €

VOTE : Abstention 0 / Contre 0 / Pour 15

### **Assainissement collectif école et salle des fêtes : devis et financement**

L'assainissement collectif est en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 sur le bourg de Sansais, le délai pour le raccordement est de 2 ans, il faut donc réaliser les travaux avant le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Le plan de financement est validé (15 pour) et le conseil autorise le maire ,à solliciter toute subvention (15 pour)

DEPENSES	MONTANTS	RECETTES	MONTANTS
Raccordement école et salle des fêtes à l'assainissement collectif	8 122,34 €	Conseil Départemental (Plan de relance économique)	4 061,17 €
		Autofinancement (commune)	4 061,17 €
TOTAL HT	8 122,34€	TOTAL HT	8 122,34 €
TVA	1 624,47 €		
TOTAL TTC	9 746,81 €		

### **Entretien des itinéraires cyclables du marais poitevin**

Le Département a décidé de prendre en charge l'entretien de « La vélo Francette », itinéraire cyclable reconnu d'intérêt régional et national. Et confiera cette mission à un prestataire. Dans un souci de cohérence, le Département propose donc de coordonner un groupement de commandes pour l'entretien des itinéraires cyclables du Marais poitevin à compter de 2021.

Pour 2020, le délai est trop court et ne permet pas de constituer ce groupement de commande. Pour cette période transitoire le Département propose d'engager un seul et unique marché couvrant l'entretien de l'intégralité du réseau cyclable du marais poitevin,

Le conseil

- Informe le Département de l'intention de la commune pour participer à ce groupement à compter de 2021

VOTE : Abstention 0 / Contre 0 / Pour 15

- Pour 2020, accepte de verser une contribution financière de 1 652€, correspondant au soutien financier que la commune apportait les années précédentes pour la même opération (subvention au Parc naturel du marais poitevin)

VOTE : Abstention 0 / Contre 1 / Pour 14

## Mise en place de conteneurs maritimes : plan de financement

La serre située auprès des ateliers sert actuellement de lieu de stockage du matériel de la commune. Or, la municipalité désire remettre en fonctionnement cette serre. Il est donc nécessaire de trouver une solution pour le stockage du matériel.

De plus, quand les employés communaux interviennent sur la Garette, il est nécessaire de prévoir un lieu de stockage pour le matériel afin d'éviter les allers-retours de matériel, chronophages. Actuellement le matériel est entreposé derrière la salle de Chatelet sans protection.

Le conseil valide le plan de financement suivant et autorise à solliciter toutes subventions dont pourrait bénéficier ce projet.

DEPENSES	MONTANTS	RECETTES	MONTANTS
Fournitures et pose de 2 conteneurs	9 949,78 €	Conseil Départemental (Plan de relance économique)	4 974,89 €
		Autofinancement (commune)	4 974,89 €
TOTAL HT	9 949,78 €	TOTAL HT	9 949,78 €
TVA	1 989,96 €		
TOTAL TTC	11 939,74 €		

Demandes du conseil :

- Taille des containers (6 ou 12m) car le prix semble élevé s'il s'agit de 6m. Réponse : à vérifier mais il semblerait que ce soit des 6m. Un container est neuf et sera aux ateliers ; le second sera derrière le Chatelet et sera d'occasion mais bardé de bois par l'entreprise.
- Possibilité de faire une proposition pour un autre projet de stockage moins onéreux (agrandissement de l'atelier par exemple) plutôt que de mettre en place des containers. Réponse : le devis de l'entreprise FRERE a été demandé afin d'avoir un chiffrage en vue de faire la demande de subvention.

VOTE : Abstention 2 / Contre 0 / Pour 13

## Questions diverses

⇒ SERRE :

Il est précisé qu'elle ne sera pas chauffée pour éviter un surcoût et pour être en adéquation avec notre volonté écologique.

Partenariat possible avec LE VANNEAU et BESSINES éventuellement pour utiliser cette serre  
Ce projet va notamment être porté par Valentin (apprenti)

- ⇒ COMMISSIONS EN COURS – Appel à volontariat
- Ecole/Petite enfance /Affaires sociales/Santé – Patricia ALVES: appel à volontariat (1 élu)
- Evènementiel/Association/Culture – Jacky BARATON: appel à volontariat (2 élus). Angélique BOIRON désire s’y rajouter → Prévoir ce point dans le prochain conseil pour acter ce point
- Budget/Finances – Eric BUTET: complet (4 élus), 1 administré a souhaité y être associé, mais elle reste ouverte aux volontaires
- Développement durable/tourisme/développement commercial : complet (4 élus), 2 administrés ont souhaité y participer

⇒ SIVS :

Les trois communes se sont mise d’accord pour la dissolution du SIVS, mais pour la validation de celle-ci il faut que la dissolution soit actée aussi par les conseils municipaux de chacune des communes.

La dissolution n’aura pas d’impact sur les communes mais les heures de travail des salariés du SIVS vont être réparties sur chacune des communes. Les communes deviennent elles-mêmes les responsables du personnel en lieu et place du SIVS

.

⇒ RENTREE SCOLAIRE :

Un élu sera présent le jour de la rentrée (Patricia ALVES) afin d’épauler la directrice et l’institutrice le jour de la rentrée scolaire, notamment pour l’administratif.

Les parents n’auront pas le droit d’entrer dans l’école.

Les gestes barrières seront les mêmes que lors de la reprise en juin

Rentrée de la directrice vendredi 28 août / Rentrée de l’institutrice lundi 1<sup>er</sup> septembre

2 classes : une de 16 et une de 26 élèves – 4 niveaux : CE1/CE2 et CM1/CM2

Cantine : en attente de directives plus précises mais il y aura un seul service

Restauration par RESTORIA : projet pour 2021 à étudier pour un éventuel changement de prestataire et passage potentiel en circuit court.

⇒ CREGENE

Rencontre en septembre pour étudier le projet pour leur arrivée sur la Garette.

⇒ OPERATION 1000 CAFES :

Rencontre avec l’administré porteur du projet mais pour le moment rien de concret

Richard attend de rencontrer aussi les responsables du projet au niveau de l’Etat pour avoir plus d’informations concrètes

⇒ LAVOIR A COTE DE LA MARE :

A priori il y avait un lavoir proche de la mare, et Richard entendait faire des recherches pour potentiellement le valoriser s’il était possible de le retrouver.

Daniel mentionne que le lavoir a totalement été détruit il y a très longtemps. Il précise qu’une des sources qui alimentent la mare a été déviée lors de la mise en place du tout à l’égout sur la commune.

⇒ TAS DE GRAVIERS A LA GARETTE

Le tas appartenant au département aura a priori disparu fin octobre.

## ⇒ ASSOCIATIONS

Corinne BOUHIER évoque le problème de locaux pour les associations sur la commune.

Il y a notamment un souci de stockage et de salle pour les activités pour le comité des fêtes. Le local actuel (au dessus de la commune) n'est pas aux normes et n'est pas accessible notamment du fait du COVID.

- Possibilité pour la commune de louer un local pour les associations ? Solution non envisageable pour le moment, à voir sur le budget de l'année 2021.
- Pourquoi ne pas utiliser le budget prévu pour les urgences/imprévues ? Il convient de garder ce budget pour les urgences
- Pourquoi ne pas utiliser la seconde salle du Chatelet ? La seconde salle va être utilisée à compter de septembre/octobre 2020 par la Ligue de l'Enseignement (association) et par l'école de sport. Il est rappelé que cette salle a été financée par des subventions qui du coup obligent la commune à utiliser cette salle pour ce type d'association (**enfance...**)
- La ligue de l'enseignement paye-t-elle un loyer pour l'occupation de cette salle ? Le montant du loyer devra être voté lors d'un prochain conseil.
- Solution à moyen/court terme : la venue du CREGENE avec la prévision de lieux de stockage/réunion pour les associations. Certains conseillers sont dubitatifs sur cette option, notamment du fait de la présence de la ferme pédagogique.

## ⇒ PAROLES DE PIGUILLE

Volonté de continuer, donc appel à volontariat auprès des élus/citoyens pour participer à la rédaction de ce journal.

## ⇒ RENCONTRE ELUS-AGENTS

Proposition de rencontre la troisième semaine de septembre, sûrement le mercredi matin. Un mail va suivre.

## ⇒ REUNION DES ELUS hors conseil

Volonté de plusieurs conseillers de se retrouver tous les 15 pour discuter du mode de fonctionnement du nouveau conseil municipal.

Prévoir un calendrier des conseils municipaux, par exemple de définir que les conseils ont lieu le 3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois ; définir par avance la périodicité ; demande de se voir pour parler des sujet avant les conseils pour avoir plus d'information.

Le maire rappelle qu'il est possible pour chaque élu de passer à la mairie pour avoir les informations, mais certains élus soulèvent le caractère chronophage de cette solution.

Richard mentionne aussi qu'il désire réunir tous les élus mi-septembre autour d'un projet pour la commune (rénovation de la grille de la mairie), ce sera aussi l'occasion de passer du temps tous ensemble pour se connaître. Un mail d'invitation va suivre.

## ⇒ PORT DU MASQUES DANS LES RUES TOURISTIQUES

L'arrêté préfectoral prévoit seulement le port obligatoire du masque du 15 au 31 août. Richard n'a pas d'information sur un report éventuel de la mesure. Donc les panneaux seront enlevés dès le 1<sup>er</sup> septembre (sauf directive contraire du préfet).